



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 42

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 13 mars 2024

## OBJET :

DE-24-03-1-06) DESIGNATION D'UN REPRESENTANT SUPPLEANT DE LA  
COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE JEAN-  
MOULIN

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi treize mars à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par  
Madame le Maire le jeudi 29 février 2024 conformément au Code général des  
collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu  
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,  
Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN,  
Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme  
VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme  
KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M.  
PITAVY, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M.  
MICHON, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme  
RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M.  
BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN, M.  
POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT, Mme LIEVYN.

Absents excusés : M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme RANIERI

*Le Conseil...*

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20240313-lmc1H11610H2-DE  
Date de réception en Préfecture : 27/03/2024  
Date de Publication : 08/04/2024

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L.2122-25 ;

Vu les articles R421-14 à R421-16 du Code de l'Education fixant la composition des conseils d'administration des collèges et lycées ;

Considérant la démission du Conseil municipal de Monsieur Frédéric LEROY ;

Considérant la nécessité de désigner un nouveau représentant suppléant au sein du Conseil d'administration du lycée Jean-Moulin ;

### D É S I G N E

*à la majorité (9 abstention(s) : Mmes HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, GALL, BALAGNA-RANIN, MM. RIBET, SESTER, BERNIER-GRAVAT, EPINAT, POLITZER,)*

**M. Alain BONAVENTURE**

comme représentant suppléant au sein du Conseil d'administration du lycée Jean-Moulin.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

*Signé*

Le Maire

*Signé*